

Prévisions d'épisodes neigeux sur le réseau VINCI Autoroutes : vigilance sur l'ouest de la France ; l'Île-de-France placée en vigilance orange.

Météo France prévoit pour ce samedi des chutes de neige et un risque de pluies verglaçantes dans plusieurs départements du nord et de l'ouest de la France. Si l'épisode annoncé se confirme, des perturbations pourraient concerner la zone située entre le Cher, le Loiret, la Sarthe, l'Orne, l'Eure-et-Loir (A10, A11, A19, A28, A71, A81, A85), et surtout la région parisienne qui a été placée en vigilance orange par Météo France.

La journée de samedi devrait être marquée, dès le début de la matinée, par des chutes de neige, plus particulièrement sur le Cher, le Loir-et-Cher, le Loiret, l'Orne, l'Eure-et-Loir et l'Île-de-France. Enfin, une remontée des températures est prévue dans l'après-midi, avec un risque de pluies verglaçantes.

Dès samedi matin à 6h, des restrictions de circulation des poids-lourds ont été prescrites par les autorités compétentes. Les équipes VINCI Autoroutes sont mobilisées pour gérer cet évènement météorologique et assurer les meilleures conditions de circulation dans les secteurs concernés. VINCI Autoroutes rappelle qu'il est important de bien s'informer avant tout déplacement.

Point de situation sur nos autoroutes

Une dégradation de la situation météorologique et des températures dans le secteur des autoroutes A10, A11, A19, A28, A71, A81 et A85 entraînera un risque de verglas et de gelée blanche sur la zone ouest du réseau de VINCI Autoroutes en fin de nuit prochaine.

Puis la perturbation venant de l'ouest touchera notre réseau dès le début de la matinée de samedi avec des chutes de neige qui devraient durer plusieurs heures. Enfin, un réchauffement progressif des températures dans l'après-midi pourrait entraîner des pluies verglaçantes.

Selon Météo France, les conditions devraient s'améliorer pour la journée de dimanche.

En conséquence, les autorités compétentes ont prescrit des restrictions de circulation pour les poids-lourds de 7,5 tonnes et plus, dans les départements du réseau VINCI Autoroutes du Cher, du Loiret, de l'Orne et de l'Eure-et-Loir qui se traduisent par une réduction de la vitesse de circulation de 20 km/h et une interdiction de dépassement.

Les équipes de VINCI Autoroutes se mobilisent

Les équipes de VINCI Autoroutes sont pleinement mobilisées, que ce soit dans les PC pour coordonner l'information à destination des conducteurs, ou sur le terrain pour mener les opérations de traitement préventif des chaussées et pour intervenir pour déneiger les voies le moment venu.

Quelques conseils pratiques aux voyageurs

Il est fortement recommandé de bien s'informer avant tout déplacement, d'adapter sa conduite aux conditions météorologiques. Un dispositif pour informer les clients en temps réel :

- **Radio VINCI Autoroutes (107.7)**
- **Le 3605**, le service client 24h/24 et 7j/7 (service gratuit + prix d'appel)
- **Le site internet www.vinci-autoroutes.com**
- **Les comptes Twitter @VINCIAutoroutes, @A10Trafic, @A11Trafic, @A19Trafic, @A28Trafic, @A71Trafic, @A81Trafic, @A85Trafic, @DuplexA86, @A87Trafic.**

Le dispositif de viabilité hivernale ne peut être pleinement efficace que si les conducteurs de véhicules légers comme de poids lourds prennent conscience des spécificités de la conduite l'hiver et adoptent **quatre principes fondamentaux dans leur comportement au volant : l'anticipation, l'équipement adapté du véhicule, la prudence et le respect du code de la route.**

Quelques bons réflexes sont autant de facteurs déterminants pour maintenir fluidité et sécurité pour tous :

- Bien préparer son déplacement, en se renseignant sur les conditions de circulation et en équipant son véhicule (en utilisant des pneus hiver ou en prévoyant à bord tous les équipements utiles en cas de difficultés : couverture chaude, nourriture et eau en quantité suffisante, etc.) ;
- Adapter sa conduite à la météo (respect des inter-distances, anticipation des freinages, modération de la vitesse, etc.),
- Respecter les consignes de sécurité diffusées (privilégier par exemple de circuler sur une seule voie si la situation météorologique se dégrade).

En particulier, les conducteurs ne doivent pas dépasser les engins de salage ou de déneigement lorsqu'ils sont en action (gyrophare bleu allumé) : un seul véhicule en travers peut bloquer durablement la circulation.

Mesures de gestion du trafic et partenariat étroit et permanent avec les autorités et les acteurs de la sécurité

Lors d'épisodes neigeux majeurs, les poids lourds peuvent faire l'objet de mesures provisoires d'interdiction de circuler et de mesures de stationnement obligatoire, en amont ou en aval de la zone concernée, afin de permettre l'intervention des engins de déneigement et le rétablissement des conditions de circulation pour l'ensemble des usagers. Dans ce cas, des zones de stationnement obligatoires sont prédéfinies par les plans intempéries. Ces aires dédiées aux poids lourds sont situées à intervalle régulier sur le réseau VINCI Autoroutes ou à proximité de ce dernier.

En tant que délégataire de service public, VINCI Autoroutes est en contact permanent avec les Préfectures, qui coordonnent les Plans Intempéries. Ces plans, qui visent à faciliter la gestion du trafic et les opérations de déneigement en cas d'évènement météorologique, prévoient notamment :

- La coordination entre les différents acteurs (forces de l'ordre, préfectures, autres gestionnaires de voiries)
- Les mesures de gestion de trafic (stationnement temporaire obligatoire des poids lourds, fermetures d'échangeurs d'autoroutes, déviations, etc.).

VINCI Autoroutes entretient également des liens étroits avec les départements et les régions. Les partenariats noués avec la Protection civile et la Croix-Rouge permettent par ailleurs d'apporter une assistance en cas de difficultés importantes, de ravitailler les conducteurs et leurs passagers s'il se produit un évènement

météorologique majeur, avec une situation de blocage durable de la circulation, ou auprès des poids lourds maintenus à l'arrêt par décision préfectorale.

Les chiffres clés :

- **4 443 km** d'autoroutes
- **2 000 collaborateurs** de tous les corps de métiers et prêts à intervenir 7 jours/7 et 24h/24
- Près de **8 000 h de formations** dispensées en amont à ces équipes dédiées au dispositif hivernal
- **700 engins** d'intervention (salage et déneigement)
- Près de **3 000 caméras** pour assurer une surveillance du réseau en temps réel
- **270 stations** météo
- Plus de **1 200 panneaux lumineux** disposés aux entrées et sur autoroute
- Des bornes d'appel d'urgence tous les 2 km maximum

CONTACT PRESSE : 01 55 94 70 22

A propos de VINCI Autoroutes

Premier opérateur d'autoroutes en concession en Europe, VINCI Autoroutes accueille chaque jour plus de 2 millions de clients sur le réseau de ses six sociétés concessionnaires : ASF, Cofiroute, Escota, Arcour, Arcos et Duplex A86. Partenaire de l'Etat et des collectivités territoriales, VINCI Autoroutes dessert en France 7 régions, 45 départements, 14 métropoles, plus d'une centaine de villes de plus de 10 000 habitants et des milliers de communes rurales situées à proximité de son réseau concédé.

Chiffres clés : Réseau de 4 443 km d'autoroutes - 187 aires de services - 266 aires de repos - 320 gares de péage.

Retrouvez toutes les informations sur : Radio VINCI Autoroutes (107.7), www.vinci-autoroutes.com, facebook.com/VINCIAutoroutes, Twitter @VINCIAutoroutes, www.fondation.vinci-autoroutes.com, ou par téléphone au 3605, 24h/24 et 7j/7 (service gratuit + prix d'appel)